

Zéro pesticides dans son jardin, c'est possible !

Un des axes du contrat de rivières Brévenne Turdine est de reconquérir une bonne qualité des eaux, notamment par la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires. Depuis 3 ans, de nombreuses actions ont été mises en place sur ce thème, surtout avec les communes du bassin versant, à qui sont proposés des plans de désherbage, des formations ou encore des aides pour acheter du matériel. Cette année, certaines communes sont même allées plus loin dans la démarche en adhérant à la charte Zéro pesticide.

Outre les communes, le secteur agricole est lui aussi sensibilisé par cet aspect. En effet, en plus de journées techniques sur ce thème organisées tous les ans en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, des agriculteurs volontaires du bassin versant ont pu profiter d'aides pour l'achat de matériels de désherbage mécanique afin de les tester et les utiliser sur leurs exploitations.

C'est donc tout naturellement que le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine se tourne maintenant vers les particuliers.

En effet, que ce soit un potager, un jardin ornemental ou simplement une cour ou une terrasse, nous sommes nombreux à avoir un espace extérieur à entretenir. Ces lieux de détente et de loisirs pour la famille sont pourtant souvent entretenus à l'aide de produits qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement : des herbicides, des fongicides ou des insecticides... Sans en avoir conscience, ces traitements sont à l'origine de pollutions des eaux.

Certaines précautions sont à prendre afin de les éviter :

- Ne pas traiter à proximité d'un point d'eau (fossé, plans d'eau...), ni sur des zones en pentes et imperméables (pavés, goudron...) afin d'empêcher leur ruissellement vers des collecteurs d'eau
- Choisir des produits adaptés au problème identifié et du matériel en bon état pour éviter les surdosages

Il existe des astuces pour ne plus utiliser de pesticides chez vous :

- occuper le terrain par des plantes couvre-sol ou du paillage pour éviter les mauvaises herbes
- utiliser de l'eau bouillante sur les dallages, les allées, les pavés pour désherber
- se servir de décoctions ou de purins de plantes pour lutter contre les insectes et renforcer les plantes contre les maladies
- laisser les auxiliaires (coccinelles contre les pucerons par exemple...) travailler à votre place...

Pour vous aider à mieux utiliser ces produits ou à ne plus les employer, et ainsi améliorer la qualité de nos cours d'eau, le SYRIBT vous propose des conseils et astuces dans un livret « Pesticides au jardin... Attention, danger ! »

(Contact : Anne-Fleur GRAND 04.37.49.70.88 ou annefleur.grand@syribt.fr).

